

<https://enseignants.se-unsa.org/La-lettre-du-SE-Unsa-du-24-novembre-2023>



La lettre du SE-Unsa du 24 novembre 2023

- Nos publications - La Lettre du SE-Unsa -

Date de mise en ligne : lundi 27 novembre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Semaine de la Laïcité : le SE-Unsa vous éclaire

En amont de la Journée nationale de la laïcité du 9 décembre, le SE-Unsa vous invite à un cycle de quatre webinaires. Ces webinaires se dérouleront du 4 au 7 décembre et auront pour thème *Formations à la laïcité : doit-on aller plus loin ?*

Vous pouvez participer aux séances que vous souhaitez.

Attention, le nombre de places étant limité, n'hésitez pas à vous inscrire dès aujourd'hui !

Pour connaître le contenu de chaque webinar et vous inscrire, il suffit de suivre le lien ci-dessous.

[En savoir plus](#)



Mon mouvement : bientôt la fermeture du serveur pour la saisie des vœux
Vous envisagez de participer aux opérations du mouvement 2024 pour obtenir votre premier poste ou changer d'académie/de département à la rentrée prochaine ?

La saisie des vœux est ouverte depuis le 8 novembre 2023 et jusqu'au 29 novembre 2023 (12 h, heure de Paris). Cette saisie s'effectue *via* l'application Siam, accessible depuis l'assistant carrière *I-prof*.

Pour bénéficier de notre expertise, demandez l'accompagnement *Mouvement* du SE-Unsa en complétant notre formulaire en ligne !

[Demander l'accompagnement](#)



Allocation d'enseignement des années 90 : le SE-Unsa anticipe la question des justificatifs

Le SE-Unsa est mobilisé depuis des mois sur la prise compte de l'allocation d'enseignement dans le calcul de la pension. Le recours au Conseil d'État déposé par le seul SE-Unsa a porté ses fruits puisque le décret spécifiant les modalités de prise en compte paraîtra en janvier prochain. Toutefois, avant la parution de ce décret, le SE-Unsa a demandé au ministre des éclaircissements concernant les éventuels justificatifs à fournir pour bénéficier de cette prise en compte.

[Lire la suite](#)



Stages de 2de GT : le cheval de Troie du SNU

Cette année, en 2de GT, les élèves devront obligatoirement faire une *séquence d'observation en milieu professionnel* de 15 jours, dans des entreprises, administrations publiques, associations, collectivités locales, etc.

Le SE-Unsa réaffirme son opposition au projet en l'état. Ces stages ne peuvent permettre aux élèves de parfaire leur choix d'orientation, et encore moins de décider des spécialités de 1re. Reconquérir le mois de juin ne peut se limiter à occuper les élèves : à l'École, on pense et on construit, n'en déplaise au ministre Attal.

[En savoir plus](#)



© Oligo | Scolia

Parents vigilants : point d'alerte

L'Unsa Éducation est signataire avec 4 autres organisations syndicales (Sud, FSU, CGT, Sgen-CFDT) d'un courrier adressé au ministre de l'Éducation nationale concernant le groupe d'extrême droite *Parents vigilants*. Lié au parti d'Éric Zemmour, ce groupe d'activistes utilise des méthodes dangereuses qui mettent à mal notre École républicaine.

[En savoir plus](#)



25 novembre : Journée pour l'élimination des violences faites aux femmes

À l'occasion du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le SE-Unsa, avec son union l'Unsa, est mobilisé et appelle ses militantes et militants, et plus largement ses adhérentes et adhérents à participer aux rassemblements, manifestations citoyennes qui auront lieu ce week-end partout en France.

[En savoir plus](#)



Après la classe : découvrez la sélection du SE-Unsa
Pour cette fin d'année, le SE-Unsa vous propose une sélection d'expositions, de films et séries, de musiques, de livres, bandes dessinées ou magazines, à découvrir pour vos temps personnels en prévision des prochains congés de fin d'année ou en lien avec vos projets de classe.

[Découvrir la sélection](#)



Rejoindre le SE-Unsa : c'est décidé, j'adhère !

Donner plus de force à votre voix en portant collectivement des revendications pour l'École publique et nos métiers tout en bénéficiant d'informations, de conseils et d'accompagnement dans les moments clés de votre parcours professionnel : c'est que le SE-Unsa vous permettra.

N'attendez plus pour nous rejoindre, car avec des facilités de paiement, le crédit d'impôt et les avantages d'un comité d'entreprise, il est vraiment facile et peu cher d'adhérer.

[Adhérer maintenant](#)